



# Interroger les politiques de l'emploi

publié le 22/04/2018

## Descriptif :

Contenu de la journée de formation sur l'actualisation des connaissances

La journée de formation du 27 mars 2018 sur l'actualisation des connaissances a porté sur les **politiques de l'emploi**.

La matinée a été consacrée à la conférence de **Jérôme Gautié** (Professeur et chercheur au centre d'économie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) qui a bien voulu aborder les débats les plus critiques sur l'identification des difficultés sur le marché du travail et les réponses envisagées.

L'état des lieux a porté sur les points suivants :

1. Les mesures de la discrimination sont récentes en France. De quoi parle t-on ?
2. Bien identifier les types de discrimination permet de décider des politiques publiques appropriées.
3. Éclairages sur les causes du chômage structurel :
  - les problèmes de discrimination sur le marché du travail
  - progrès technique, inadéquation de qualification et chômage technologique
  - les problèmes de mobilité et d'inadéquation spatiale
4. Les politiques de l'emploi en France : développements récents
  - les politiques de réduction du coût du travail
  - les politiques de formation
  - accompagnement vers l'emploi des publics les plus en difficultés

L'après-midi a été un moment d'échanges nourris avec Jérôme Gautié sur les thèmes suivants :

- Progrès technique et la place de l'individu dans l'entreprise
- Progrès technique et évolution de la qualification
- Le coût du travail reste-t-il le principal obstacle à l'emploi ?
- Le rôle des politiques de formation
- Réfléchir sur la progression du plan (marché du travail et politiques de l'emploi)

Les éléments du diaporama joint sont des ressources précieuses pouvant contribuer à enrichir nos contenus de séquences de Terminale sur les thèmes :

- *Comment s'articulent marché du travail et organisation dans la gestion de l'emploi ?*
- *Quelles politiques pour l'emploi ?*

## Document joint

 **Marché du travail et politiques de l'emploi** (PDF de 1.4 Mo)

Intervention de Jérôme Gauthier - Poitiers, mars 2018.